



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-LAURENT



**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN  
Tenue le jeudi 2 septembre 2021 à 19h00  
à laquelle sont présents :**

Messieurs les conseillers Marc-André Laberge, Michel Vaillancourt, Sébastien Rémillard sous la présidence de Monsieur le maire Douglas Brooks

Sont absents: Yves Métras, Vincent Meloche et Éric Payette

Monsieur Louis-Alexandre Monast, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

**1. Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour**

*Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire Monsieur Douglas Brooks déclare la séance ouverte, cette dernière se tenant en téléconférence. Il est 19h00.*

311-09-2021

**IL EST PROPOSÉ PAR** Sébastien Rémillard  
**APPUYÉ PAR** Michel Vaillancourt

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour comme suit :

1. Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour
2. Relocalisation des prochaines séances du conseil municipal au Centre récréatif
3. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2. Relocalisation des prochaines séances du conseil municipal au Centre récréatif**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Marc-André Laberge  
**APPUYÉ PAR** Sébastien Rémillard

312-09-2021

**ET RÉSOLU QUE** le lieu de la tenue des séances du conseil se fasse au Centre récréatif municipal situé au 2555 Rue du Parc, jusqu'à nouvel ordre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

313-09-2021

**IL EST PROPOSÉ PAR** Michel Vaillancourt  
**APPUYÉ PAR** Marc-André Laberge

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit levée. Il est 19h12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.

  
Monsieur Louis-Alexandre Monast,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 2 septembre 2021, au sens de l'article 142 du Code municipal.*

  
Monsieur Douglas Brooks,  
Maire

  
Monsieur Louis-Alexandre Monast,  
Directeur général et secrétaire-trésorier